

Les normes d'émission Euro 7 entraînent des surcoûts

07 JUIN 2023



L'Association des constructeurs automobiles européens (ACEA) a demandé à Frontier de fournir une évaluation indépendante et conforme des coûts supplémentaires par nouveau véhicule Euro 7 sur la base d'estimations d'experts du secteur et de les comparer avec les estimations de coûts rapportées dans l'analyse d'impact Euro 7 publiée par la Commission européenne.

Les coûts directs supplémentaires moyens des véhicules Euro 7 (par rapport à Euro 6/VI) sont largement liés aux coûts d'équipement et d'investissement et sont d'environ 2 000 € par voiture/camionnette et 12 000 € par bus/camion diesel. Ces estimations sont estimées entre 4 et 10 fois supérieures à celles des études citées par la Commission européenne.

[Consulter le communiqué](#)

[Consulter l'étude](#)

[Consulter les données](#)